

**Contribution du Haut conseil pour le climat dans le cadre de l'organisation des États généraux de la bioéthique 2026.**

**Audition par le Comité Consultatif National d'Éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), le 9 avril 2026**

Le Haut conseil pour le climat (HCC) est un organisme indépendant chargé d'évaluer l'action publique en matière de climat, et sa cohérence avec les engagements européens et internationaux de la France, en particulier l'Accord de Paris, l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, et le respect des budgets carbone de la France. Il a été installé le 27 novembre 2018 par le Président de la République et par décret du 14 mai 2019.

Présidé pour la seconde mandature depuis juillet 2024 par Jean-François Soussana, le Haut conseil pour le climat est composé de treize membres, dont le Président, choisis pour cinq ans en raison de leur expertise scientifique, technique et socio-économique dans les domaines des sciences du climat et des écosystèmes, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que de l'adaptation et de la résilience face au changement climatique.

- **Le HCC identifie des enjeux éthiques de premier plan pour la santé liés au changement climatique, en particulier l'égalité d'accès aux soins et le droit à vivre dans un environnement favorable à la santé.**

**Les impacts du changement climatique en France affectent la santé humaine.** En 2024, plus de 3 700 décès sont attribuables à la chaleur sur l'ensemble de la période de surveillance de l'été<sup>1</sup>, et les périodes de fortes chaleurs sont corrélées à une intensification des passages aux urgences<sup>2</sup>. Des effets sur la santé des travailleurs sont constatés en France, en 2023 avec onze accidents du travail mortels en lien possible avec la chaleur, ou encore en 2024 avec sept accidents du travail mortels en lien possible avec la chaleur, qui ont été notifiés par la Direction Générale du Travail<sup>3</sup>. Les pics de pollution atmosphérique et leurs effets sur la santé sont aussi amplifiés par les épisodes de fortes températures<sup>4</sup>. Les troubles sur la santé mentale sont aussi un sujet de préoccupation majeure, de récentes études attestant des liens entre l'augmentation d'états psychiques dégradés et les vagues de chaleur<sup>5</sup>. La transmission locale de la dengue s'est renforcée en métropole et une forte épidémie a touché la Guyane en 2024. Les territoires ultramarins ont été particulièrement impactés par des événements

---

<sup>1</sup> Santé publique France, Bilan de l'été 2024, Édition France hexagonale, 11 mars 2025.

<sup>2</sup> 17 000 recours aux soins d'urgence pour l'indicateur sanitaire composite iCanicule (comprenant les hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) ont été enregistrés pendant l'été.

<sup>3</sup> France Stratégie, note d'analyse 2023/8 (N°123), Adaptation au changement climatique : retour d'expérience de trois territoires, Salima Benhamou, Jean Flamand, juin 2023.

<sup>4</sup> The 2025 report of the Lancet Countdown on health and climate change: climate change action offers a lifeline. [Volume 406, Issue 10521](#), p2804-2857, December 13, 2025.

<sup>5</sup> Lancet Planet Health. « Ambient temperature and mental health: a systematic review and meta-analysis ». Rhiannon Thompson & al. 2023.

extrêmes, tel que les cyclones Belal à La Réunion en janvier 2024 et Chido à Mayotte en décembre 2024, engendrant des difficultés d'accès aux soins, à l'eau, à un logement décent, et à l'éducation, pour les populations concernées.

**Les effets du changement climatique peuvent amplifier les inégalités sociales en matière de santé<sup>6</sup> préexistantes.** Les inégalités liées au changement climatique sont de différents ordres avec : des inégalités d'exposition et de vulnérabilité face aux risques climatiques, variant notamment selon niveau socio-économique, le genre ou l'âge ; des inégalités de contribution aux émissions, variant notamment selon le niveau de vie, le lieu de résidence, le type d'habitat ; des inégalités face aux politiques d'atténuation du fait de leurs effets différenciés au sein de la population ; et des inégalités de participation démocratique aux processus décisionnels. Les impacts du changement climatique sur la santé sont différenciés selon les territoires et les vulnérabilités préexistantes, notamment en matière d'accès aux soins. Pour atténuer ces impacts et favoriser la résilience des politiques de santé publique face au changement climatique, les politiques d'adaptation portant notamment sur la prévention des risques sanitaires doivent être renforcées.

**Les difficultés d'accès à l'eau potable et l'augmentation du coût de l'eau potable sont de nouvelles atteintes potentielles au droit à vivre dans un environnement favorable à la santé.** La diminution saisonnière des ressources hydriques est un phénomène amené à s'amplifier en France en raison des effets du changement climatique. Une diminution de 30 % en moyenne des ressources en eau à l'échelle nationale d'ici 2050<sup>7</sup> est anticipée dans les projections, répartie de manière hétérogène sur le territoire, avec une grande variabilité interannuelle et des risques tant de sécheresses prolongées que d'inondations. Si les mesures de sobriété en matière de consommation d'eau potable sont prioritaires, elles peuvent entraîner une augmentation des factures d'eau du fait des modalités d'affectation des coûts de production, aggravant les conditions d'accès à l'eau potable pour les ménages pauvres et modestes non pauvres.

**Les risques de zoonoses sont accrus en France par le changement climatique.** Les hausses de température et de précipitations peuvent influencer l'émergence, la propagation et la distribution géographique de certaines zoonoses, favorisées par ces nouveaux paramètres climatiques. Avec des saisons plus douces favorisant les activités en plein air, les changements climatiques peuvent aussi allonger les périodes d'exposition potentielle des humains aux zoonoses.

**Le système de santé sera particulièrement mis sous tension par la prise en charge directe des victimes plus nombreuses d'aléas climatiques plus fréquents<sup>8</sup>.** La capacité du système de soins à répondre à ces besoins supplémentaires et nouveaux, à prendre en charge des afflux de patients à fréquence régulière tout en conservant l'accès aux infrastructures et à une activité programmée correspondant aux besoins de santé permanents de la population, afin de n'induire aucune perte de chance, constitue un défi majeur. Les pays développés ne semblent toutefois pas anticiper ce risque, la plupart restant concentrés sur les

---

<sup>6</sup> Les inégalités sociales de santé se manifestent par des différences significatives dans l'accès aux soins, la qualité de vie et l'espérance de vie entre les différentes classes sociales.

<sup>7</sup> Centre d'Information sur l'Eau (2022), « Les ressources en France et dans le monde », et projet Explore2, conduit par l'Inrae et l'office international de l'eau.

<sup>8</sup> GIEC. Rapport 2022. Chapitre 13. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/chapter/chapter-13/>

enjeux présents de renforcement et de fonctionnement de leurs systèmes de santé pour répondre aux besoins actuels de leur population<sup>9</sup>.

**La contribution du système de santé à la réduction des émissions de gaz à effet de serre est également un enjeu majeur pour notre système de soins.** Ses émissions de gaz à effet de serre (GES) représentent autour de 49 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e, soit plus de 8 % de l'empreinte carbone de la France<sup>10</sup>. L'essentiel des émissions est porté par l'achat de médicaments (29%) et de dispositifs médicaux (21%). Le secteur de la santé fait face aux multiples enjeux de garantir sa résilience en transformant ses pratiques aujourd'hui carbonées, tout en trouvant un équilibre entre systèmes curatif et préventif, dans un contexte de vieillissement de la population.

- **Le HCC propose que les travaux sur la future loi de bioéthique prennent mieux en compte les effets du changement climatique sur l'accès aux soins et sur le droit à vivre dans un environnement favorable à la santé, ainsi que les implications pour les générations futures.**

**Le HCC propose une extension du périmètre de la bioéthique**, afin d'élargir la prise en compte des principes de justice, d'égalité, de dignité, et d'équité, propres à la bioéthique, aux effets du changement climatique sur la santé des personnes qui y sont exposées, ainsi que les implications pour les générations futures. Le changement climatique impacte non seulement notre environnement actuel et notre santé mais aussi les générations futures qui seront bien plus exposées aux risques climatiques d'ici à la fin du siècle. Les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures hériteront d'un monde où ils devront faire face à des défis sans précédent liés au changement climatique, tout en devant s'organiser pour établir des pratiques durables et élaborer des solutions.

**Il s'agit, par des travaux coordonnés, de permettre des conditions de vie et de santé équitables y compris en situation de crises, et de garantir les équilibres territoriaux, actuels et futurs.** Les interactions entre santé et climat, ou plus spécifiquement entre inégalités sociales de santé et justice climatique, demandent des réponses dédiées structurées et transversales, à la hauteur des enjeux. Or les organisations actuelles du système de soins, même si elles intègrent déjà des plans d'urgence pour faire face aux canicules, aux épidémies vectorielles et aux événements climatiques extrêmes, doivent anticiper des niveaux de risque supérieurs et amplifier les mesures de prévention à destination des populations les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, ...).

**Les besoins (d'investissement, de formation, ...) pour permettre la résilience du système de santé face au changement climatique doivent être mieux évalués et couverts.** Le défaut d'investissement à court terme augmente les risques pour les droits des générations actuelles et futures. La formation des professionnels de santé aux nouveaux risques, la prévention et le suivi des impacts sur la santé, en milieu du travail notamment, sont des enjeux clés pour renforcer la prévention. Ces enjeux doivent être davantage intégrés à toutes les politiques de santé publique, en tenant compte des co-bénéfices en santé associés aux politiques environnementales en faveur du climat.

---

<sup>9</sup> IGAS (2024), « Les enjeux sociaux du changement climatique ».

<sup>10</sup> The Shift Project (2023), Décarboner la santé pour soigner durablement.

**Enfin, il apparaît nécessaire de faire émerger un débat public**, afin de favoriser la prise de conscience des liens entre les effets du changement climatique et la santé, ainsi que les coûts induits par l'inertie, de lutter contre les fragmentations institutionnelles, et de favoriser l'action préventive et les mesures transformationnelles. Ce débat nécessite également de renforcer l'intégrité de l'information sur la santé et sur le climat, en luttant contre la désinformation.

**Il est aussi utile de souligner que dans son avis rendu en mai 2025, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) souligne le «droit à un climat sain»**. Ce nouveau droit humain est à la fois un droit à part entière, qui pourra être invoqué de manière autonome en cas de litige climatique, et un complément indispensable au droit à un environnement sain, qui englobait le climat, l'air pur et l'eau potable.